

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Vendredi 21 juin 2024, 16h30

Ordre du jour :

I. FONCTIONNEMENT DU CE

1. Le proviseur invite les membres du Conseil d'établissement à ouvrir la séance en respectant une minute de silence en hommage à Ashmitaa Subramanian, élève de seconde, décédée dans la nuit du 12 au 13 juin 2024.

Le proviseur obtient l'accord de l'ensemble de membres du CE pour autoriser la participation de deux personnels administratif à notre séance qui souhaitent découvrir le fonctionnement du CE de l'intérieur.

2. Désignation d'un secrétaire de séance.
Abdel Chouchaoui, DAF, sera secrétaire de séance et M. ANANDA Ravi sera secrétaire adjoint.
3. Approbation de l'ordre du jour. **(PJ)**
Vote : 13 pour
4. Approbation du compte-rendu du Conseil d'établissement du 14 mai 2024. **(PJ)**
Vote : 13 pour

II. AFFAIRES FINANCIERES

1. Présentation du BR1. **(PJ)**
Cf. pièce jointe. Le BR1 est présenté par le DAF.
Vote : 13 pour
2. Augmentation du tarif de la cantine pour les personnels.
Le proviseur explique que le prix du ticket de cantine a été augmenté tous les ans (indexé sur l'augmentation des frais d'écolages), mais pas pour les adultes et extérieurs. Il s'agit donc d'un rééquilibrage et d'une simplification pour la gestion de tickets de cantines. Le tarif proposé est de 300 roupies (tarif unique). Pour information, les élèves payent 220 roupies.
Vote : 13 pour

3. Augmentation des frais d'examens pour les candidats extérieurs.
La gestion des candidatures extérieures pour les examens demandent systématiquement un travail beaucoup plus important. Ce sont des échanges de mails très nombreux avec des questions, légitimes, qui demandent des réponses souvent longues et précises, voire de se renseigner pour être précis. C'est très chronophage. Dès lors, il est proposé de mettre les tarifs à jour pour que ce ne soient pas les parents usagers qui participent à ce coût supplémentaire mais bien les familles concernées. La proposition :

Examen	Elèves du Lycée	Elève de l'exérieur	Proposition	Pourcentage d'augmentation
DNB	8000	12300	15000	21 %
EAF	11450	17150	21000	22 %
BAC	13600	20300	25000	23 %

Vote : 13 pour

III. AFFAIRES EDUCATIVES

1. Intervention du vice-président du CVE.
Organiser et aménager la salle 4 pour la MDL
Participation marché de Noël
Journée des talents le 27 juin prochain

Arrivée de M Many à 17h
.....
2. Le point sur Parcoursup.
Présentation des résultats de Parcoursup par M. Alemany, professeur Principal des TG et Chargé de l'orientation pour les élèves de terminale.
3. Proposition de voyage :

Le programme actuel est composé de 4 propositions de voyage :

- Les 41 et 42, reprise de cette belle expérience réussie appelée « Auroville à vélo » en mars 2025. 35 élèves + 3 accompagnateurs.
Participation maximum 7000 INR 5 jours

- 1G et 1STMG, une excursion à Kodaikanal pour une découverte de la vie à la montagne. 20 élèves + 3 accompagnateurs.
Participation max 11 977 INR
- TG et TSTMG, Reprise du voyage à Hampi, berceau de différentes civilisation et carrefour culturel. 26 élèves + 3 accompagnateurs. Part max 12 000 INR
5 jours
- 2^{nde}, 1^{ère} et T^{ale}, participation aux conférences tenues sur le modèle des Nations Unies. Environ 15 élèves sur sélection + 2 accompagnateurs.
Part max 19 558 INR

Vote : 14 pour

4. Nouveau règlement intérieur.

Présentation par M. Bienaimé (CPE). Cf. pièce jointe.

Vote : 14 pour

5. Candidature à la labellisation EFE3D.

Le LFIP a été labélisée EFE3D de niveau 1 pour la rentrée 2024. Le lycée déposera à nouveau sa candidature pour une labélisation de niveau 2 dès la prochaine rentrée. Le proviseur remercie les collègues qui se sont investi pour ce résultat.

IV. AFFAIRES GENERALES

1. Point d'étape sur les départs et les recrutements.

Les départs :

1 Philippe ALEMANY qui devient chef d'établissement après sa réussite au concours de personnel de direction et qui sera remplacé par M. Jalkanques sous réserve de l'obtention de son détachement.

2 Tamijeselv BRUTUS, professeur de tamoul qui prend sa retraite. Elle ne sera pas remplacée cette année le temps de réfléchir à une réorganisation de l'enseignement du Tamoul qui est un échec complet en termes d'effectif au collège.

3 Tamijeselvi PANDIANE, qui travaille au SAF à la caisse et qui remplaçait Mme Joseph qui avait obtenu un congé d'une année et qui sera de retour à son poste à la rentrée de septembre.

4 Elise RUIZ, Professeure des écoles qui part pour suivre son conjoint qui est muté en Uruguay.

5 Nadine SAMUEL, assistante de direction, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Elle sera remplacée par Alicia Gerber qui nous arrive de France et qui est présente au côté de Nadine depuis un peu plus d'un mois pour effectuer un tuilage.

6 Jean-Marie YHUEL, proviseur, qui sera à partir du premier septembre en cessation d'activités professionnelles. Il sera remplacé par M. Brahim Oualli, actuellement proviseur à Jakarta.

2. **Projet panneaux solaires.**
Les travaux ont commencé par le recouvrement des toits terrasse d'une peinture d'étanchéité avant la pose des panneaux solaires.
3. **Présentation de la nouvelle convention collective.**
Vous avez tous été destinataires de la nouvelle convention collective qui a été élaborée avec les représentants du personnel de droit local. Et le proviseur tient à les remercier pour leur collaboration sincère et efficace. Il veut remercier également M. Chouchaoui qui était chargé de cette mission particulière et qui a su le faire avec beaucoup de professionnalisme. Pour une facilité de lecture, tous les articles en modification sont rédigés en rouge. Il propose de répondre aux questions dans un premier temps puis de passer au vote.
Vote : 14 avec avenant sur la demi-journée de carence

V. QUESTIONS DIVERSES

1. « Nous voudrions savoir combien il y a de redoublants dans toutes les classes y compris les primaires ? »
Il est impossible de répondre à cette question au moment de ce Conseil d'établissement car il y a un certain nombre de dossiers (7) qui passeront en commission d'appel lundi prochain. Le proviseur ne pourra arrêter des chiffres précis qu'à l'issue de cette commission.
Pour information :
En 6^e, 5 commissions d'appel et 2 redoublements.
En 3^e, 2 départs de l'établissement (indiens), 2 orientations en France, 6 redoublements et 2 commissions d'appel.
7 redoublements en primaire et qui ont été acceptés par les familles
2. « Qui sont les personnes qui participent au programme - une heure en plus (aide de devoir) au lycée et au collège? Enseignants ou personnel non-enseignant? »

Déjà présenté au conseil d'établissement du 14 mars 2024 (Cf. CR dont vous avez été destinataires.) A l'issue des conseils de classes du premier semestre, on peut s'attendre à quelques réorientations (3 ou 4) et une dizaine de redoublements. Il faudra veiller comme les textes le prévoient à un accompagnement individuel de ces élèves par la mise en place d'un PPRE.

Ce sont des élèves qui ont souffert de la période Covid, ils arrivent en fin de cycle et n'ont pas acquis les compétences nécessaires, même après les dispositifs mis en place pour ces élèves :

- Aide aux devoirs (groupe de 8 élèves, 1 adulte)
- FLS (2h/semaine)
- PPRE (18 élèves)
- Permanences obligatoires (128 élèves)
- Heures de lecture obligatoire (87 élèves, 21 créneaux/semaine).

- Remédiation en 2nde.

Pour compléter la réponse :

Il n'y a que des professionnels qui interviennent dans ces différents dispositifs :

- 6^e : 2 heures par semaine en Accompagnement personnalisé avec un enseignant de FR + 2 à 3 heures d'aide aux devoirs par un AED + 1h de HLO avec la professeur documentaliste + 5h de FLE avec une enseignante de FR = 4h de FLSco avec une enseignante de FR
- 5^e : 1h de FLS avec une enseignante de FR + 5 h de FLE avec une enseignante de Fr + 2 à 4 heures d'aide aux devoirs par un AED + 1h de HLO avec la professeur documentaliste
- 4^e : 1h de FLS avec une enseignante de FR + 5 h de FLE avec une enseignante de Fr + 2 à 4 heures d'aide aux devoirs par un AED + 1h de HLO avec la professeur documentaliste
- 3^e : 3 à 4 heures d'aide aux devoirs par un AED + 1h de HLO avec la professeur documentaliste

En plus, il y a régulièrement des décroisements entre le groupe de Français et le groupe de FLE en 6^e 5^e et 4^e

Une professeure intervient pour dire que les enfants ont pris du retard à cause du COVID. Et que le redoublement est une bonne chose pour certains qui avaient pris du retard.

Le CPE précise que peu d'élèves en difficultés empruntent des livres au CDI.

3. « Quand vous faites des échanges d'élèves surtout pour l'Afrique, s'il vous plait donnez les instructions spécifiques à ces pays au départ comme au retour que ce soit au parent ou l'élève et à la famille qui accueille l'élève aussi. »

C'est fait systématiquement via une convention établie entre les familles intégrant entre autres des points liés à la santé. Mais pas plus pour l'Afrique que pour d'autres destinations.

La directrice du primaire prend la parole au nom de toute la communauté scolaire pour remercier Jean-Marie YHUEL.

Le Secrétaire de séance
Abdel CHOUCHAOUI

Le Secrétaire adjoint
Ravi ANANDA